

ENCORE UNE ACCROCHE ANXIOGÈNE DE GÉNÉRATIONS FUTURES SUR LE GLYPHOSATE !

L'UIPP déplore une nouvelle fois la communication anxiogène de l'association Générations Futures suite à la diffusion d'un rapport dénué de valeur scientifique concernant la présence de glyphosate dans des aliments de consommation courante vendus en France.

A la veille des Etats Généraux de l'Alimentation, cette communication a clairement pour objectif d'instiller inutilement la peur concernant l'utilisation des produits de santé des plantes qui sont pourtant des solutions sûres. En effet, les données communiquées montrent qu'il n'y a aucun échantillon au-dessus des seuils fixés par la réglementation (Limite Maximale de Résidus, LMR). La présence de glyphosate retrouvé dans les aliments, l'a été à des doses près de 250 fois inférieures aux limites prévues par la réglementation sanitaire et ne présente donc aucun risque pour le consommateur.

La santé est au cœur de la procédure d'autorisation de mise sur le marché des produits de protection des cultures qu'ils soient d'origine de synthèse ou naturelle et qu'ils soient utilisés en bio comme en conventionnel. Un produit de santé des plantes ne peut être autorisé que s'il répond aux critères d'évaluation stricts définis au niveau communautaire et national garantissant notamment un haut niveau de sécurité vis-à-vis de la santé humaine. Plus de 50 % des études réalisées pour chaque demande d'autorisation concernent le volet santé ! Les seuils fixés relatifs aux taux maximaux de résidus, définis par la réglementation européenne, prévoient par ailleurs des marges de sécurité très importantes pour protéger le consommateur.

Il est également important de rappeler que l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a conclu dans un rapport d'expertise que le classement du désherbant glyphosate comme « cancérogène probable » n'est pas justifié.

Il serait donc important que l'ANSES s'exprime et se prononce sur ce sujet afin de rassurer les consommateurs français. Sa parole scientifique et indépendante ne peut être remise en cause par des communications anxiogènes de cette nature.

Contacts presse

Delphine Guey : 01 41 31 52 05 - 06 08 28 49 12 - dguey@uipp.net
Julie Chauat : 01 42 12 28 66 - jchauat@proteines.fr

À propos de l'UIPP :

L'Union des Industries de la Protection des Plantes est une association professionnelle regroupant 22 entreprises qui mettent sur le marché et commercialisent des produits phytopharmaceutiques à usage agricole.



Depuis le 31 mai 2012, les engagements de service de l'UIPP sont certifiés par AFNOR Certification selon le référentiel « Quali'OP » spécifique aux organisations professionnelles. Ce référentiel fait reconnaître le savoir-faire et le professionnalisme de l'UIPP et atteste du respect d'engagements de services concrets et mesurable.

Pour nous suivre : www.uipp.org, Twitter : @UIPPorg